



## Bulletin de la Sabix

Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de  
l'École polytechnique

64 | 2019

Polytechniciens en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle

---

# Adolphe Hanoteau (X 1832, 1814-1897) : une passion pour le monde berbère

Othman Salhi

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sabix/2560>

ISSN : 2114-2130

### Éditeur

Société des amis de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique (SABIX)

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2019

Pagination : 63-71

ISSN : 0989-30-59

### Référence électronique

Othman Salhi, « Adolphe Hanoteau (X 1832, 1814-1897) : une passion pour le monde berbère », *Bulletin de la Sabix* [En ligne], 64 | 2019, mis en ligne le 01 février 2020, consulté le 17 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sabix/2560>

---

# Adolphe Hanoteau (X 1832, 1814-1897): une passion pour le monde berbère<sup>1</sup> *Othman Salhi\**

---

## Un intérêt précoce pour l'Afrique du Nord

Le 12 Juin 1814 naissait à Décize dans la Nièvre Louis Joseph Adolphe Charles Constance Hanoteau. Son père Charles Constance Hanoteau était depuis 1801 inspecteur de la navigation de la Loire. Sa mère, née Jeanne Marie Raboué, était de Décize. Le couple, marié en 1806, eut bien plus tard, en 1823, un deuxième enfant, Charles Auguste Hector, qui fit une carrière de peintre paysagiste.



*Le général Hanoteau vers 1883, BNF Gallica.*

---

\* X 1970.

1. Ndlr : dans cet article comme dans le reste du bulletin, les références entre crochets correspondent à la bibliographie donnée en fin d'article ; les références entre double crochets correspondent aux sources sitographiques donnée en fin d'article.

Adolphe Hanoteau fit ses études secondaires au Collège Royal de Moulins, puis entra en 1831 à l'institution Mayer à Paris pour préparer le concours de l'École polytechnique, qu'il intégra en 1832 avec le rang 61 sur 180. A sa sortie de l'école en 1834, ayant choisi l'arme du Génie, il passa deux ans à l'école d'application de cette arme à Metz. Il fit profit de ces deux années pour apprendre l'allemand.

Ses premières affectations l'amènèrent successivement à Montpellier en 1837, à Arras en 1839 puis à Cambrai en 1840. Au cours de son séjour à Arras, il étudia l'anglais et il approfondit son allemand durant son séjour à Cambrai. Il demanda très vite à être affecté en Algérie. Cela était très prisé à l'époque, et Adolphe Hanoteau avait le vif désir de découvrir d'autres sociétés, d'autres cultures, d'autres langues. Mais ce n'est que fin 1845 que le capitaine Hanoteau put enfin prendre le bateau à Toulon pour Alger. Dès son arrivée il se mit à l'étude de l'arabe.

Fin 1846, il passa au service central des affaires arabes. Ce service, dirigé par un général, exerçait en pratique l'ensemble des responsabilités préfectorales et administratives en Algérie. Il fut d'abord chargé d'un travail sur la région de la Mitidja, très largement sur le terrain et avec de nombreux contacts avec les populations locales, puis d'une étude sur l'enseignement des populations locales. En 1848, il devint chef de cabinet du gouverneur général de l'Algérie, qui était alors le général Changarnier.

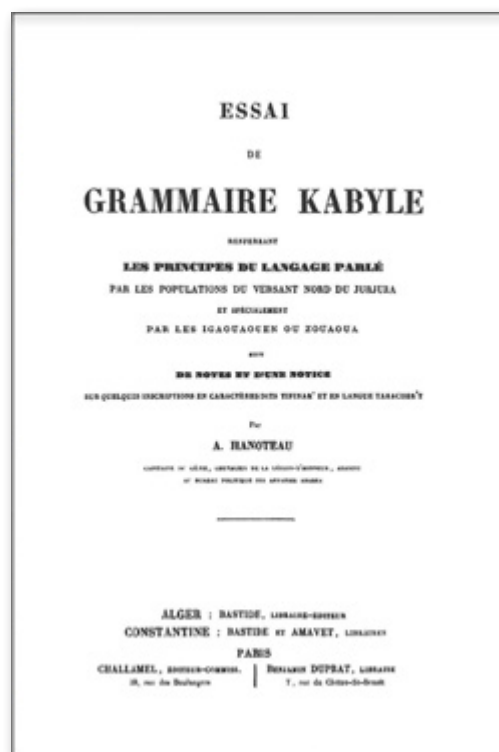
De 1849 à 1850, il suivit le général Changarnier à Paris en tant que chef de cabinet. En 1850 il épousa Marie Gandoulfe, de Décize.

Après le coup d'État de Napoléon III en 1851, il fut affecté à Paris dans le Génie. Il demanda immédiatement sa réaffectation en Algérie, qu'il obtint en 1853. Il fut alors nommé chef du bureau arabe de Médea. En parallèle de ses responsabilités d'administrateur, il se consacra à l'étude des coutumes mozabites. Cette communauté, installée autour de Ghar-

daia, parle un dialecte berbère et pratique le rite ibadite, peut-être le plus ancien de l'islam. Hanoteau retourna au gouvernement général à Alger à partir de 1854, où il fut spécialement en charge de la Grande Kabylie.

## Adolphe Hanoteau et la langue berbère

Dès son arrivée, le Gouvernement, qui avait pris la mesure de son exceptionnel talent pour les langues, lui donna les moyens d'apprendre la langue kabyle et le chargea d'en rédiger une grammaire. Cet ouvrage fut publié par le Gouvernement général en 1858.



Page de titre de l'édition originale de l'Essai de grammaire kabyle par Adolphe Hanoteau, Alger, Constantine et Paris, 1858.

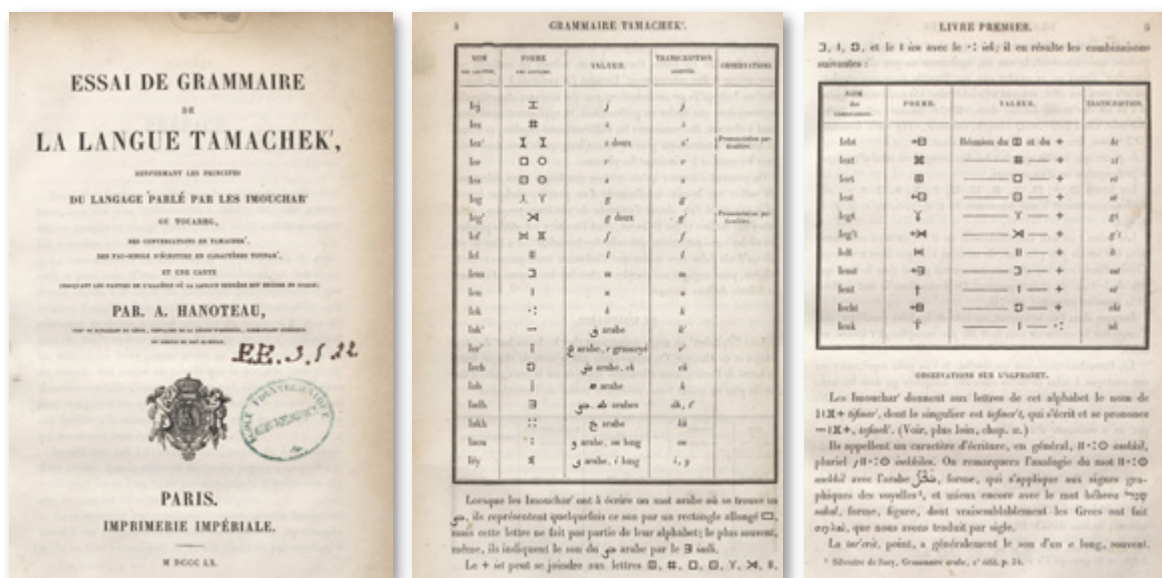
Entretiens, Adolphe Hanoteau avait déjà reçu une autre mission. En effet, les linguistes avaient récemment identifié l'étroite parenté des langages sahariens entre eux, de la Nubie à la Mauritanie, ainsi que la forte parenté de

ces langages avec la langue kabyle. L'approfondissement de la connaissance de cette famille de langues était donc devenu un enjeu universitaire considérable. Adolphe Hanoteau fut chargé de travailler sur la langue des Touaregs du Sahara algérien, le tamashek, qui permettait aux linguistes d'approcher une langue berbère beaucoup moins mélangée à l'arabe que la langue kabyle. Citons Adolphe Hanoteau: « Cet heureux état de conservation autorise à penser qu'on trouvera dans ce dialecte mieux que partout ailleurs les véritables formes et les règles grammaticales de la langue berbère ».

Pour ce travail Adolphe Hanoteau s'appuya sur un homme Haoussa originaire du Niger, qui avait vécu dans le Hoggar chez les Touaregs tout son jeune âge, puis s'était installé en Algérie. Il parlait donc parfaitement à la fois tamashek et arabe.

Hanoteau caractérisa ainsi l'alphabet et la grammaire berbère. Il valida ensuite de façon systématique ses travaux auprès de caravaniers touaregs à Laghouat.

L'ouvrage, intitulé « Essai de grammaire de la langue tamashek », parut en 1860 et fut primé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.



Page de titre de l'édition originale de Essai de grammaire de la langue tamashek par A. Hanoteau, et pages 4 et 5 de cet ouvrage présentant l'alphabet tamashek. Paris, 1860. © Collections École polytechnique-Palaisseau

Pour saisir l'intérêt de ces travaux de grammaire, il convient de rappeler l'importance des langues berbères, qui étaient fort mal connues à l'époque où Adolphe Hanoteau mena ses travaux.

### 1. Monde berbère et langue berbère :

Il n'existe pas de chiffres officiels concernant le nombre de berbérophones, mais on estime que le nombre de locuteurs est aujourd'hui de l'ordre de quarante-cinq millions. Ils sont

implantés sur une vaste zone géographique : l'Afrique du Nord depuis le Maroc jusqu'à la Libye, en passant par l'Algérie et la Tunisie, le Sahara et une partie du Sahel ouest-africain.

La langue berbère se présente actuellement sous la forme d'un nombre élevé de dialectes ou variétés régionales, souvent très éloignés les uns des autres, répartis sur une aire géographique immense. Les différents groupes berbérophones ont été linguistiquement isolés entre eux en raison même de ces distances.

De plus, les parlers berbères intègrent et berbérisent très facilement les mots étrangers, et ce depuis toujours. Par exemple le tiers des mots kabyles vient de l'arabe.

Pourtant, malgré l'extrême dispersion géographique de ces parlers, le degré d'unité, notamment syntaxique et grammatical, est tout à fait remarquable. Ce n'est donc pas sans raisons que les linguistes parlent généralement d'une langue berbère divisée en dialectes régionaux.

Cette langue, dénommée « *tamazight* » en berbère, dérive du « berbère ancien », également appelé libyque. Le libyque était déjà structuré en groupe de dialectes, mais beaucoup plus proches les uns des autres qu'aujourd'hui.

L'apparement du libyque ne fait aujourd'hui plus de doute : il s'agit d'une des branches de la grande famille linguistique chamito-sémitique (ou afro-asiatique, ou afrasienne) qui comprend aussi les langues sémitiques et couchitiques, l'égyptien ancien, dont dérive le copte, et le groupe « tchadique » dont le représentant le plus connu est l'haoussa. C'est le linguiste français Marcel Cohen, spécialiste des langues sémitiques et éthiopiennes, qui proposa en 1924 l'intégration du berbère dans une famille dite « chamito-sémitique », au vu des très forts parallélismes observés entre toutes ces langues : comme en arabe, les verbes sont trilitères, le vocabulaire est composé par suffixes et préfixes à partir des racines verbales, et l'alphabet comporte trois voyelles. En revanche, l'étymologie est tout à fait différente de l'arabe, par exemple, et l'on distingue immédiatement et sans aucune difficulté les mots d'origine berbère des nombreuses importations de l'arabe.

Le berbère possédait son propre système d'écriture, le libyque, dont dérive l'alphabet que les Touaregs ont conservé : le tfinagh. De très nombreuses inscriptions en libyque ont été retrouvées dans toute l'Afrique du Nord, de Tanger à la Cyrénaïque, mais les popula-

tions berbères d'Afrique du Nord ont, elles, tôt perdu l'usage de cette écriture.

Les linguistes ne savent pas encore aujourd'hui définir précisément la zone géographique d'où la famille chamito-sémitique aurait irradié, probablement à l'époque du néolithique ancien. Les données préhistoriques comme les données linguistiques indiquent, en tout état de cause, une très grande ancienneté du berbère en Afrique du Nord. Dès les premiers témoignages égyptiens dans la haute antiquité, le berbère est déjà installé dans son territoire actuel. De plus, on ne trouve pas dans le berbère de radicaux qui témoigneraient d'une langue parlée antérieurement en Afrique du Nord. On doit donc pour le moment, sauf nouvelle découverte, considérer le berbère comme la langue autochtone originelle de l'Afrique du Nord.

## *2. Origine des peuples berbères :*

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler en quelques mots l'origine des peuples berbères :

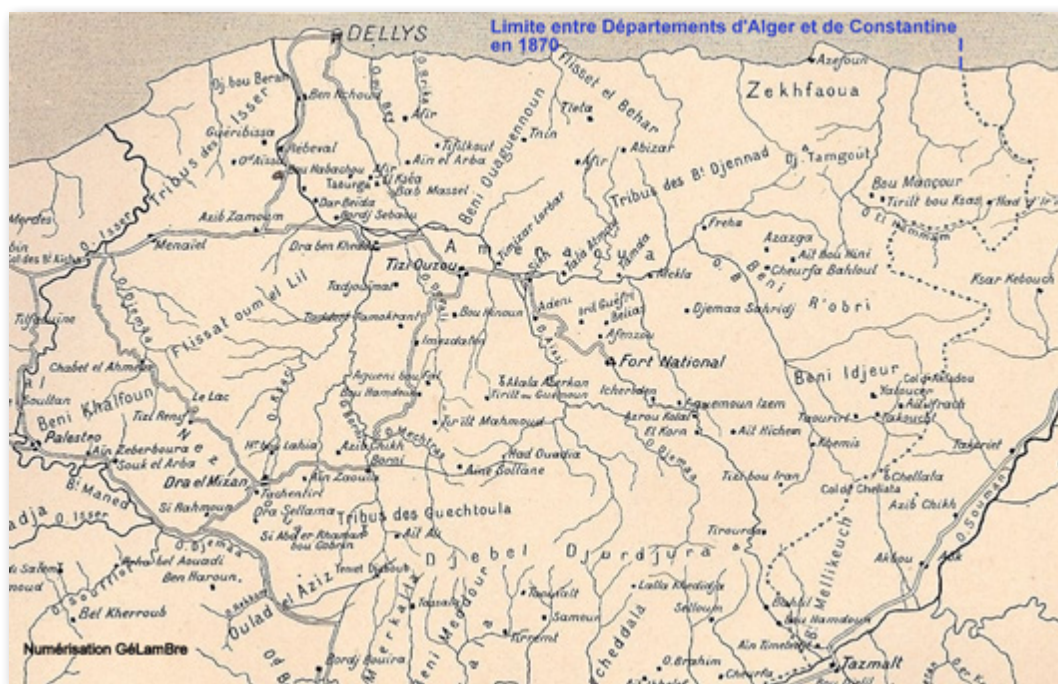
On peut dater l'émergence en Afrique du Nord des ancêtres des Berbères, aux environs de 7000 avant JC. C'est à partir de cette époque que s'est mise en place dans cette zone une population ayant en commun une langue, ou plutôt un groupe de dialectes, le berbère. Très tôt, ces populations ont également investi le Sahara. A cette époque du néolithique, la région était à la fin d'une période humide. Les zones autour du Tibesti, du Tassili Nadjer et du Hoggar étaient encore vertes, avec de nombreux lacs. Ils y développent une activité pastorale. A partir du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle avant J.-C. ils élèvent le cheval qui, arrivé d'abord en Egypte, se répand ensuite au Sahara et de là en Afrique du Nord. C'est de cette période que datent les fresques dites « équidiennes », mais également les monuments funéraires en pierres sèches du Tassili et les très nombreux autels, niches et bétyles que l'on trouve en Afrique du Nord, au Sahara central et au Sahara occidental. Ces monuments funéraires se comptent par milliers.



Les Berbères se dénomment eux-mêmes Ima-zighen. C'est ce même mot que l'on retrouve transcrit en « Meshwesh » par les égyptiens, en « Mazies » par les grecs, en « Mazices »

par les romains. Ibn Khaldoun, au Moyen Âge, présente d'ailleurs, dans la conception généalogique orientale, Mazîgh comme l'ancêtre des Berbères.

## La société kabyle



Carte administrative de la Kabylie en 1870, DR.

Au cours de ses postes successifs de commandant supérieur des cercles de Draa el Mizan en 1859 puis de Fort-Napoléon en 1860, Adolphe Hanoteau tira avantage de ses fonctions d'administrateur et de sa connaissance de la langue kabyle pour entamer un travail très approfondi sur tous les aspects de la société et des coutumes de la Kabylie. Il fut ensuite nommé directeur des affaires arabes de la division d'Alger (1862), puis colonel attaché au bureau politique (1865). C'est au cours de cette période à Alger, à partir de 1862, que commença à émerger l'idée de ce qui allait être l'œuvre maîtresse d'Adolphe Hanoteau.

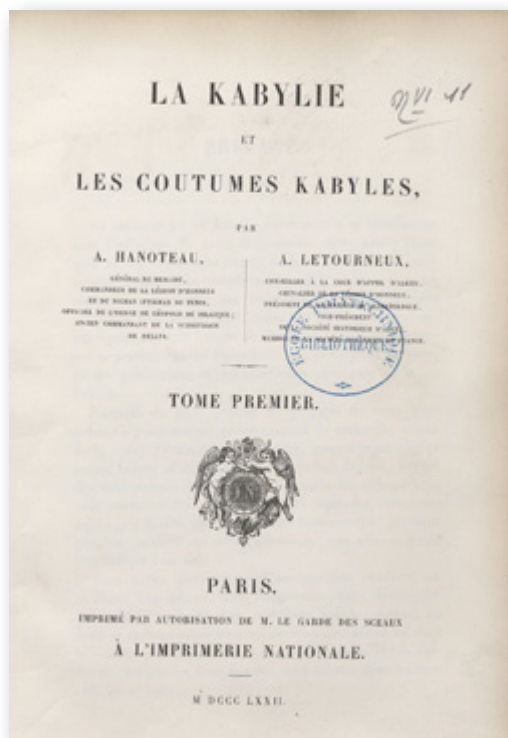
A Draa El Mizan puis à Fort Napoléon, il avait systématiquement consigné dans des carnets, pour son usage personnel, toutes

ses observations sur les divers aspects de la société kabyle. Des amis universitaires arabes et orientalistes, à qui il avait eu l'occasion de montrer ces carnets, lui avaient alors vivement conseillé de les publier. Il établit assez rapidement le plan d'un ouvrage susceptible de rassembler la considérable documentation qu'il avait amassée tout au long de ses années de service en Kabylie. En 1863, alors qu'il avait bien avancé sur les premières parties de l'ouvrage, il fit la connaissance d'Aristide Letourneau, qui allait jouer un rôle majeur dans la réussite de l'entreprise et allait associer son nom à l'ouvrage.

Aristide Letourneau, issu d'une famille de magistrats, avait effectué l'essentiel de sa carrière de procureur en Algérie. Animé, tout

comme Adolphe Hanoteau, d'une très vive curiosité intellectuelle, il avait appris aussi bien l'arabe que le kabyle. Il était de plus un passionné d'archéologie, de zoologie, de botanique et d'entomologie. Adolphe Hanoteau fut dégagé en 1864 pour deux ans de toute obligation de service pour pouvoir se consacrer à l'ouvrage, ce que le tandem fit à plein temps. Lorsqu'en 1866 Adolphe Hanoteau redevint commandant supérieur du cercle de Fort-Napoléon, le livre était tout près d'être achevé. Cela retarda le travail de deux ans, et ce n'est que durant l'été 1868, qu'Aristide Letourneux passa entièrement à Fort Napoléon, que les derniers chapitres furent bouclés.

La guerre franco-prussienne de 1870 et les événements de la Commune de Paris retardèrent encore la parution des trois tomes de l'ouvrage, qui ne fut finalement publié qu'en 1873 par l'Imprimerie Nationale sous le titre « La Kabylie et les coutumes kabyles ».



Page de titre de l'édition originale de La Kabylie et les coutumes kabyles par A. Hanoteau et A. Letourneux, Paris, 1873.

© Collections École polytechnique-Palaiseau

Le plan des quelque mille cinq cents pages était le suivant :

- ▣ Description physique
- ▣ Description géologique
- ▣ Histoire naturelle
- ▣ Divisions politiques et administratives, statistique de la population
- ▣ Maladies et médecine
- ▣ Agriculture
- ▣ Industrie
- ▣ Organisation politique et administration
- ▣ Droit civil
- ▣ Procédures civiles
- ▣ Droit criminel-droit pénal
- ▣ Pièces justificatives-textes des Kanoun-actes divers.

C'est donc une véritable monographie encyclopédique de la Kabylie qui était pour la première fois mise à la disposition du public éclairé.

Celui-ci ne s'y trompa pas. Le succès fut immédiatement retentissant, et l'ouvrage fut commenté par de nombreux articles dans un grand nombre de journaux et de revues spécialisées. D'éminentes sommités tels que l'égyptologue Gaston Maspero et Ernest Renan, tous deux alors professeurs au Collège de France, saluèrent l'ouvrage et en firent des éloges remarquables.

L'œuvre devint aussi rapidement illustre dans les milieux juridiques. Ses très abondantes mentions dans les revues algérienne, tunisienne et marocaine de jurisprudence en sont le témoin. En particulier elle devint rapidement la référence dans les tribunaux, et les juges de paix de l'administration française de la Kabylie se sont fréquemment appuyés sur ce recueil du droit coutumier.

Dès 1893 les trois tomes furent réédités par les éditions Challamel.

Adolphe Hanoteau fut élu en décembre 1873 à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Après un dernier commandement à Orléanville (aujourd'hui El Asnam), il fut admis à la retraite en 1878 et se retira alors dans sa ville natale de Decize, où il mourut en 1897.

## Influence et postérité d'Adolphe Hanoteau

### 1. Grammaire et linguistique berbère :

Jusqu'à la parution des ouvrages de grammaire kabyle et tamachek d'Adolphe Hanoteau, le seul ouvrage disponible pour s'initier au berbère était le *Dictionnaire abrégé de la langue et de la grammaire berbères* de Jean Michel de Venture de Paradis, utilisant une transcription en français et en arabe, qui avait été publié pour la première fois en 1790 et constamment republié depuis.

Le travail de Adolphe Hanoteau marque le début d'une continuité de travaux sur la langue, la littérature et les traditions berbères. Citons d'abord Auguste Mouliéras (1855-1931), qui collecta systématiquement en Algérie et au Maroc les traditions orales berbères, puis René Basset (1855-1924), spécialiste de langues berbère et arabe, qui fut en 1879 le premier directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger, École qui allait rapidement devenir la faculté de lettres d'Alger. Son premier fils, Henri Basset (1892-1926), historien et linguiste spécialiste de langue et littérature berbère, fut directeur de l'École supérieure de langue arabe et de dialectes berbères à Alger, puis directeur-adjoint de l'Institut des hautes études marocaines.

Son deuxième fils, André Basset (1895-1956), spécialiste des langues berbères, qui, après avoir enseigné à Rabat, fut en charge de la chaire de langue et civilisation berbère à la faculté des lettres d'Alger et enfin de la chaire de berbère de l'École nationale des langues orientales à Paris, peut être considéré comme le fondateur de la linguistique berbère. Sur la base des enquêtes de terrain qu'il effectua lui-même en Algérie et au Maroc, il réalisa en particulier des atlas linguistiques détaillés du berbère. Il acheva aussi l'œuvre de publication commencée par son père des écrits de Charles de Foucauld sur la langue et la civilisation touarègues. Rappelons en effet que ce

dernier a étudié pendant plus de douze ans la culture touarègue et établi le premier dictionnaire touareg-français.

### 2. Culture et civilisation berbère

Les travaux de Adolphe Hanoteau et Aristide Letourneux ont aussi lancé une brillante école française d'ethnologie et d'anthropologie des sociétés d'Afrique du Nord, école dont les plus notables représentants ont été Emile Masqueray (1843-1894), Robert Montagne (1893-1954) et Stéphane Gsell (1864-1932). Emile Masqueray étendit la démarche de Hanoteau et Letourneux aux Berbères Chaouias de l'Aurès et aux Mozabites du nord du Sahara algérien. Robert Montagne, quant à lui, va l'élargir à tous les Berbères marocains, Chleuhs du Haut-Atlas occidental et de l'Anti-Atlas dans le sud et Rifains dans le nord. Il fallait compléter ces travaux par une mise en perspective historique. C'est ce que réalisa Stéphane Gsell. Archéologue et historien, titulaire de la chaire d'histoire de l'Afrique du Nord au Collège de France de 1912 à 1932, il publia de 1913 à 1929 son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* en huit volumes.

De nos jours, l'effort a été remarquablement poursuivi par Gabriel Camps, fondateur du Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire de la Méditerranée occidentale (LAPMO) à l'université d'Aix en Provence. Depuis son décès en 2002, l'entreprise de publication de *l'Encyclopédie Berbère*, qu'il avait lancée en 1984, se poursuit sous la direction de Salem Chaker, professeur de langues berbères à l'INALCO. Cette encyclopédie couvre les domaines de la géographie, de l'anthropologie, de l'histoire, de la linguistique et de la littérature. Trente-six volumes ont été publiés à ce jour dont trente directement chargeables sur le site.<sup>2</sup>

---

2. [[Encyclopédie berbère, 1984-2018]].



### 3. Sociologie et ethnographie : les sociétés segmentaires

C'est en s'appuyant très largement sur le travail d'Adolphe Hanoteau et Aristide Letourneux que le sociologue Emile Durkheim a introduit dans son ouvrage *La division du travail social*<sup>3</sup> son concept de « société segmentaire ». Bien qu'il n'y ait pas un seul type historique de société berbère, cette forme d'organisation, dite aussi société acéphale ou république villageoise, est caractéristique des massifs montagneux berbérophones d'Afrique du Nord. Cette forme est particulièrement élaborée en Kabylie, et Hanoteau et Letourneux l'ont consignée avec une très grande précision. L'anthropologie anglo-saxonne, avec Meyer Fortes et surtout Evans-Pritchard, reprendra et développera ce concept de société segmentaire.

La société proto-hébraïque d'avant la Royauté, telle qu'elle est décrite dans l'Ancien Testament, dans le Livre des Juges, est par exemple typiquement une société segmentaire. Plus près de nous, la Suisse est un exemple de société moderne qui a gardé dans son organisation politique, avec un État fédéral minimal et beaucoup de prérogatives aux cantons, une bonne part de sa culture politique segmentaire d'origine.

C'est l'anthropologie anglo-saxonne qui a la première abordé les groupes berbères du Maghreb en s'appuyant sur l'analyse segmentaire. À partir de 1954, l'universitaire anglais Ernest Gellner, bon connaisseur des travaux de Hanoteau et Letourneux ainsi que de Robert Montagne, fait plusieurs voyages au Maroc pour étudier les sociétés tribales du Rif et du Haut Atlas marocain. Il publie en 1969 son livre devenu célèbre dans le milieu universitaire, *Saints of the Atlas*. A sa suite, d'autres anthropologues, généralement de formation anglo-saxonne, ont entrepris l'étude des groupes tribaux marocains. Ce qui leur a permis de mettre à jour, tout comme Gellner,

des exemples de sociétés segmentaires. Les articles ainsi publiés ont été regroupés par Gellner et Micaud dans l'ouvrage *Arabs and Berbers*<sup>4</sup>. Citons aussi Raymond Jamous, qui a travaillé sur la société Iqar'iyen au Maroc et a publié en 1981 le livre *Honneur et Baraka, les structures sociales traditionnelles dans le Rif*.

## Conclusion

L'ouvrage « La Kabylie et les coutumes kabyles », et de manière générale toute l'œuvre d'Adolphe Hanoteau, ont subi une relative éclipse dans les années qui ont suivi la fin de la période coloniale. Mais à partir du début des années 1980, le redémarrage des études berbères en Afrique du Nord, en France et aussi dans le monde universitaire anglo-saxon, ont renouvelé l'intérêt pour ces ouvrages d'une valeur ethnographique indiscutable.

Les trois volumes de « La Kabylie et les coutumes kabyles » ont été réédités en 2003 par les éditions Bouchène.

Adolphe Hanoteau, polytechnicien, officier, ingénieur, est tout à fait représentatif de la politique des autorités françaises de l'époque, consistant, dans le but de structurer la prise en main de sa nouvelle colonie, à affecter ses plus brillants éléments en Algérie. Pourvu de dons exceptionnels en linguistique et en sciences humaines, Adolphe Hanoteau consacra une grande part de sa vie à une œuvre d'érudition encore aujourd'hui indispensable à quiconque s'intéresse aux sociétés berbères.

---

3. [Durkheim, 1893].

4. [Gellner et Micaud, 1973].

## Bibliographie

### *Sources primaires*

**Gsell, Stéphane**, (1913-1929). « Histoire ancienne de l'Afrique du Nord », 8 volumes, Librairie Hachette, Paris.

**Hanoteau, Adolphe**, (1858). « Essai de grammaire kabyle », Bastide, Alger.

—, (1860). « Essai de grammaire de la langue tamasheq », Imprimerie impériale, Paris.

**Hanoteau, Adolphe et Letourneux, Aristide**, (1872-1873). « La Kabylie et les coutumes kabyles », 3 volumes, Imprimerie nationale, Paris.

### *Sources secondaires*

**Durkheim, Emile**, (1893). « De la division du travail social », Thèse, Faculté des Lettres, Félix Alcan, Paris.

**Gellner, Ernest**, (1969). « *Saints of the Atlas* », Weidenfeld and Nicolson, London.

**Gellner, Ernest et Micaud, Charles**, (1973). « *Arabs and Berbers* », G. Duckworth éditeur, London.

**Jamous, Raymond**, (1981). « Honneur et Baraka, les structures sociales traditionnelles dans le Rif », Cambridge University Press and MSH, Paris.

**Ould-Braham, Ouahmi**, (1858). « L'orientaliste Adolphe Hanoteau, auteur d'une grammaire kabyle », *Études et Documents Berbères*, 38, 2017, 29 – 70.

**Yahiaoui, Mariama, Daouddedine, Mohand Tayeb et Aïssani, Djamil**, (Avril 2018). « Taslent et le rôle historique de son Qanoun ». Revue *Mémoire*, n° 3, Medaction Ed., p. 49-61. ISSN 2437-0878.

**Aïssani, Djamil**, (2011). « Lionel Galand et l'importance scientifique de la langue berbère », *Parcours berbères: Nouveaux mélanges: 90 ans des Galand*, sous la direction de Amina Mettouchi, Series Berber Studies, Vol. 33, Rüdiger Köppe Verlag Ed., p. 119-125. ISBN: 978-3-89645-933-6. <http://univ-bejaia.dz/staff//photo/pubs/444-616-AISSANI-BERBERE--GALAND.pdf>

### *Sources sitographiques*

**Encyclopédie berbère**, (1984-2018). Peeters Publishers, Louvain. <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/>